

un volume inouï de plus de 1,024 millions de boisseaux, il peut assurer à la Chambre qu'une déclaration prochaine sera faite par lui ou par quelqu'un d'autre, mais par lui de préférence, dénotant qu'on se préoccupe du problème et précisant les mesures qu'on entend prendre pour y remédier? Ou bien, le ministre est-il d'avis, comme le premier ministre, que les ventes de blé ne relèvent pas vraiment du gouvernement?

L'hon. M. Lang: Encore une fois la déclaration du premier ministre dont parle le chef de l'opposition n'est citée qu'à moitié, ce qui est un procédé regrettable.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: Toutefois, comme on me le demande, je dirai, et c'est ce qu'on a omis de la déclaration, que c'est la Commission du blé qui s'occupe des ventes. Je me ferai un plaisir de faire tenir des copies de mes récents discours au chef de l'opposition pour lui montrer que...

Des voix: Oh!

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ces discours de l'hon. député ne seront pas lus car ils sont des faux-fuyants, non pas des politiques. Puis-je lui demander, à titre de représentant d'une circonscription de la Saskatchewan...

Des voix: Règlement!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne reproche pas aux honorables vis-à-vis de crier «Règlement». Ils savent que le ministre est en mauvaise passe. Mais nous dirait-il, d'abord, quelle est son attitude sur la question d'aider immédiatement les cultivateurs de la Saskatchewan, au moyen de versements à l'acre, par exemple? Aucun de ses discours n'en fait mention.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le très honorable représentant a demandé au ministre son opinion à titre de député de la Saskatchewan, et la question ainsi posée est irrecevable.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je vais donc élaborer. Nous dirait-il quelles solutions il a proposées dans ses discours? Il nous a demandé de parcourir ces précieuses additions au folklore libéral. Que suggère-t-il pour améliorer le sort du fermier de l'Ouest?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est irrecevable dans sa forme actuelle.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre serait-il disposé à faire une déclaration d'intention à [L'hon. M. Stanfield.]

une date rapprochée, ici à la Chambre et non quelque part ailleurs?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: Dès que l'étude de la question sera terminée, je serai heureux, il va sans dire, de faire une déclaration complète ici à la Chambre.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Étant donné que les problèmes que comportent ces questions existent sous une forme aiguë depuis plusieurs mois, le ministre pourrait-il nous dire si une décision du gouvernement est imminente?

L'hon. M. Lang: Selon la thèse courante dans l'Ouest, le problème, dans une large mesure, existe depuis beaucoup plus longtemps que cela, en vérité depuis la mise en œuvre de la politique nationale de sir John A. Macdonald. Nous sommes, cependant, pleinement conscients de la gravité de la question.

AIR CANADA

LA POSSIBILITÉ D'UNE GRÈVE DES MÉCANICIENS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre au sujet de l'éventualité d'une grève des employés d'Air Canada dimanche à minuit si ces derniers ne parviennent pas à un accord avec la société? Comme le principal objet du litige semble être lié au fait que les salaires des mécaniciens d'Air Canada sont sensiblement inférieurs à ceux qui sont payés aux États-Unis—et en vérité, je pense que si leur demande était acceptée, ce serait encore vrai—et du fait que...

Des voix: La question.

M. Douglas: ...le président du Conseil du Trésor a déclaré...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pense que le député devrait poser sa question.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Ma question est très brève, monsieur l'Orateur. Puisque le président du Conseil du Trésor prétend qu'à productivité comparable, la parité des salaires est raisonnable, le premier ministre peut-il dire si le gouvernement observe encore le principe établi par le président du Conseil du Trésor, notamment dans les négociations qui ont lieu avec les employés d'Air Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Évidemment, monsieur l'Orateur, Air